

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 23 décembre 2021 à 14h, **salle du conseil municipal en mairie.**

Compte-tenu des contraintes sanitaires imposées par la crise sanitaire (COVID19), la séance se tiendra avec la présence de public et de la presse, toutefois, conformément aux dernières directives, le nombre de personnes sera limité.

La séance sera également retransmise sur la page Facebook de la ville :

Depuis Facebook : « Luchon la ville ».

Depuis votre moteur de recherche : www.facebook.com/luchonlaville

L'ordre du jour est le suivant :

Affaires thermales

1. Délégation de service public pour la conception architecturale et technique, réhabilitation et maintenance des nouveaux thermes : approbation du choix du délégataire et autorisation de signature du contrat.
2. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 7 décembre 2021,
Le Maire,
Eric AZEMAR.

